



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 27 octobre 2008*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/10/2008

**D - 20080552**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 27 octobre Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE (*présent jusqu'à 17h30*), Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

M. Didier CAZABONNE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Constance MOLLAT, M. Jean-Charles PALAU, Mme Wanda LAURENT, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Vincent MAURIN,

***Bibliothèque de Bordeaux. Concours : le monde au bout de la fourchette. Mise en place du règlement du concours. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de la fête de Noël organisée par la bibliothèque Son Tay, le 13 décembre 2008, la Bibliothèque municipale de Bordeaux organise un concours à destination des enfants du secteur Saint-Jean Belcier âgés de 8 à 12 ans (nés entre 1996 et 2000).

Les participants auront à répondre à un questionnaire sur le thème du monde et de sa gastronomie (12 questions à choix multiple + 1 question subsidiaire)

Le règlement a été rédigé par une équipe de bibliothécaires et sera affiché dans l'ensemble des bibliothèques de Bordeaux.

Ce concours débutera le mardi 25 novembre et sera clos le samedi 06 décembre 2008 à 17h.

La remise des prix s'effectuera à la bibliothèque Son Tay le samedi 13 décembre de 16h à 17h en présence des lauréats.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- organiser le concours « Le monde au bout de la fourchette » et valider le règlement annexé à la présente délibération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 octobre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU**  
Adjoint au Maire

## **REGLEMENT CONCOURS : « LE MONDE AU BOUT DE LA FOURCHETTE »**

Préambule :

A l'occasion de la fête de Noël organisée par la bibliothèque Son Tay, le 13 décembre 2008, la Bibliothèque municipale de Bordeaux organise un concours à destination des enfants. Les participants auront à répondre à un questionnaire sur le thème du monde et de sa gastronomie.

### **Article 1 : Durée**

Le concours se déroulera du mardi 25 novembre à 10h au samedi 06 décembre 2008 à 17h, à la bibliothèque Son Tay- 40, rue Lafiteau à Bordeaux.

### **Article 2 : Conditions de participation**

Ce concours est ouvert aux enfants du secteur Saint-Jean Belcier de 8 à 12 ans (nés entre 1996 et 2000)

Seuls les bulletins de participation mis à la disposition des participants et faisant mention de leurs coordonnées seront acceptés. Il ne sera accepté qu'un seul bulletin par participant. Les bulletins illisibles ou raturés seront refusés.

Les bulletins remplis devront être déposés à la bibliothèque Son Tay avant le samedi 06 décembre 2008 à 17h.

### **Article 3 : Prix**

Un jury, composé de bibliothécaires, dépouillera les bulletins reçus et déterminera les gagnants, qui seront récompensés par des prix (livres).

La remise des prix s'effectuera à la bibliothèque Son Tay le samedi 13 décembre de 16 h à 17 h en présence des lauréats. Aucun lot ne sera remis après cette date.

La meilleure réponse à la question subsidiaire sera récompensée par un lot supplémentaire.

### **Article 4 : Acceptation**

La participation au concours suppose l'acceptation pleine et entière du présent règlement, affiché le temps du concours dans les bibliothèques de Bordeaux.